

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUIN  
2022

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin juin 2022 et en comparaison avec la même période de 2021, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 18,7%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 22,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 161 MDH à fin juin 2022 contre 40 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+22,3%) ;
- TVA à l'importation (+32,3%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-0,4%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 128 MDH à fin juin 2022 contre 26 MDH un an auparavant ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+11,4%) et des autres TIC (+26,4%) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 21,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5.411 MDH à fin juin 2022 contre 4.182 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une hausse de 57,3%, compte tenu de restitutions qui ont été de 347 MDH à fin juin 2022 contre 296 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH. A fin juin 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 11,8% par rapport à son niveau à fin juin 2020, soit -3.034 MDH (22.637 MDH contre 25.671 MDH).
- l'IR (+5,1%), compte tenu de restitutions qui ont été de 143 MDH à fin juin 2022 contre 92 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une baisse de 4,6% par rapport à leur niveau de fin juin 2021.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une augmentation de 5,3%.

- la TVA à l'intérieur (-9,6%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.860 MDH à fin juin 2022 contre 3.665 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH.

A fin juin 2022, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 6.944 MDH contre 5.238 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 9.797 MDH à fin juin 2022 contre 8.461 MDH un an auparavant, en hausse de 15,8% ou +1.336 MDH.
- les majorations de retard (+40,3%), résultant de recettes brutes de 953 MDH contre 765 MDH et de dégrèvements de 61 MDH à fin juin 2022 contre 129 MDH un an auparavant.

4- la diminution des recettes non fiscales de 11,1% en raison notamment de la baisse des recettes de monopoles (3.936 MDH contre 5.155 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (311 MDH contre 1.262 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 377 MDH), conjuguée à la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (4,5 MMDH contre 2,9 MMDH).

### **Au niveau des dépenses**

1- un taux d'engagement global des dépenses de 49% et un taux d'émission sur engagements de 81% contre respectivement 50% et 80% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 13,5% provenant de :

- la hausse de 7% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 3,7% des dépenses de personnel et de 14,4% des autres dépenses de biens et services ;
- la diminution de 3,6% des charges en intérêts de la dette ;
- l'accroissement de 155,2% des émissions de la compensation ;
- l'augmentation de 32% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6.973 MDH contre 5.242 MDH à fin juin 2021.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 23,7%, passant de 32 MMDH à fin juin 2021 à 39,6 MMDH à fin juin 2022, en raison de l'augmentation de 24,7% des dépenses des ministères et de 22,6% des dépenses des charges communes.

### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 1,9 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 14,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 27,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 27,3 MMDH à fin juin 2021 compte tenu d'un solde positif de 12,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Jun 2021	LF 2022	Jun 2022	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>124 206</b>	<b>253 738</b>	<b>147 377</b>	<b>58,1%</b>	<b>18,7%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>111 744</b>	<b>230 994</b>	<b>136 296</b>	<b>59,0%</b>	<b>22,0%</b>
<i>Impôts directs</i>	47 909	98 622	62 340	63,2%	30,1%
<i>Impôts indirects</i>	49 818	105 399	57 367	54,4%	15,2%
<i>Droits de douane</i>	5 556	12 062	6 792	56,3%	22,2%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	8 461	14 911	9 797	65,7%	15,8%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>12 462</b>	<b>22 744</b>	<b>11 081</b>	<b>48,7%</b>	<b>-11,1%</b>
<i>Monopole et participations</i>	5 155	13 985	3 936	28,1%	-23,6%
<i>Privatisation</i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Domaine</i>	238	350	232	66,3%	-2,5%
<i>Autres recettes<sup>(2)</sup></i>	7 069	3 409	6 913	202,8%	-2,2%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>131 589</b>	<b>287 193</b>	<b>149 302</b>	<b>52,0%</b>	<b>13,5%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>103 225</b>	<b>216 967</b>	<b>110 447</b>	<b>50,9%</b>	<b>7,0%</b>
<i>Personnel</i>	71 514	147 537	74 175	50,3%	3,7%
<i>Autres biens et services<sup>(3)</sup></i>	31 711	69 430	36 272	52,2%	14,4%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>17 838</b>	<b>29 074</b>	<b>17 193</b>	<b>59,1%</b>	<b>-3,6%</b>
<i>Intérieure</i>	15 299	24 390	14 766	60,5%	-3,5%
<i>Extérieure</i>	2 539	4 684	2 427	51,8%	-4,4%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>6 304</b>	<b>33 020</b>	<b>16 090</b>	<b>48,7%</b>	<b>155,2%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>4 222</b>	<b>8 132</b>	<b>5 572</b>	<b>68,5%</b>	<b>32,0%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-7 383</b>	<b>-33 455</b>	<b>-1 925</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>31 999</b>	<b>87 402</b>	<b>39 573</b>	<b>45,3%</b>	<b>23,7%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>11 671</b>	<b>50</b>	<b>26 691</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>442</b>	<b>0</b>	<b>392</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-27 269</b>	<b>-120 807</b>	<b>-14 415</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-20 312</b>	<b>0</b>	<b>-7 658</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-47 581</b>	<b>-120 807</b>	<b>-22 073</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>44 064</b>	<b>98 635</b>	<b>21 957</b>		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	24 116		17 420		
<i>Dépôts au Trésor</i>	13 503		2 134		
<i>Compte courant à BAM</i>	3 739		2 607		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>3 517</b>	<b>22 172</b>	<b>116</b>		
<i>Tirages et dons</i>	8 540	41 500	5 063		
<i>Amortissement</i>	-5 023	-19 328	-4 947		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2022.

## RECETTES ORDINAIRES

	Jun 2021	LF 2022	Jun 2022	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>111 744</b>	<b>230 994</b>	<b>136 296</b>	<b>59,0%</b>	<b>22,0%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>47 909</b>	<b>98 622</b>	<b>62 340</b>	<b>63,2%</b>	<b>30,1%</b>
<i>Taxe Professionnelle<sup>(2)</sup></i>	112	220	61	27,7%	-45,5%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	22 637	52 078	35 482	68,1%	56,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	24 307	43 179	25 603	59,3%	5,3%
<i>Taxe d'Habitation<sup>(2)</sup></i>	14	22	7	31,8%	-50,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	62	0	3		-95,2%
<i>Majorations de retard</i>	765	2 298	953	41,5%	24,6%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	0	800	215	26,9%	
<i>Autres<sup>(3)</sup></i>	12	25	16	64,0%	33,3%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>5 556</b>	<b>12 062</b>	<b>6 792</b>	<b>56,3%</b>	<b>22,2%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>49 818</b>	<b>105 399</b>	<b>57 367</b>	<b>54,4%</b>	<b>15,2%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	14 099	30 953	14 989	48,4%	6,3%
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	5 202	11 813	5 793	49,0%	11,4%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	8 037	17 150	8 109	47,3%	0,9%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	860	1 990	1 087	54,6%	26,4%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	35 719	74 446	42 378	56,9%	18,6%
<i>à l'intérieur</i>	15 367	31 337	15 435	49,3%	0,4%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	20 352	43 109	26 943	62,5%	32,4%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>8 461</b>	<b>14 911</b>	<b>9 797</b>	<b>65,7%</b>	<b>15,8%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>12 462</b>	<b>22 744</b>	<b>11 081</b>	<b>48,7%</b>	<b>-11,1%</b>
<i>Domaine</i>	238	350	232	66,3%	-2,5%
<i>Monopoles et participations</i>	5 155	13 985	3 936	28,1%	-23,6%
<i>Privatisation<sup>(4)</sup></i>	0	5 000	0	0,0%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	462	0	596		29,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 262	1 000	311	31,1%	-75,4%
<i>Redevance gazoduc<sup>(*)</sup></i>	377	0	7		-98,1%
<i>Recettes diverses<sup>(5)</sup></i>	4 968	2 409	5 999	249,0%	20,8%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>124 206</b>	<b>253 738</b>	<b>147 377</b>	<b>58,1%</b>	<b>18,7%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

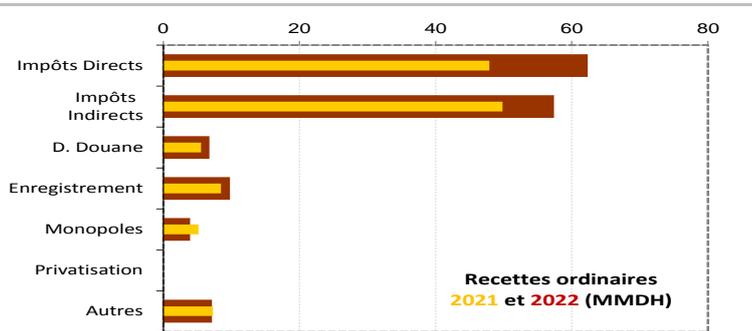
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juin 2022 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 18,7% et des dépenses ordinaires émises de 13,5% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 1,9 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 116 MDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 22 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 147,4 MMDH contre 124,2 MMDH à fin juin 2021, en hausse de 18,7% ou +23,2 MMDH.

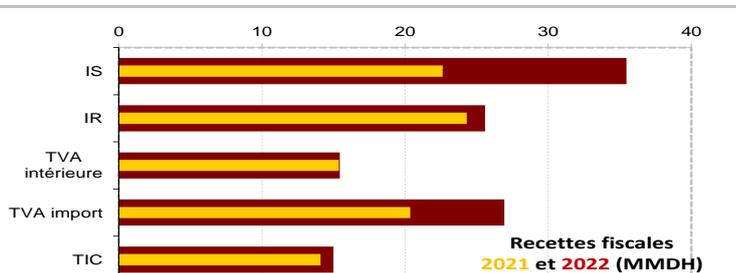
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 30,1%, des droits de douane de 22,2%, des impôts indirects de 15,2%, des droits d'enregistrement et de timbre de 15,8%, conjuguée à la baisse des recettes non fiscales de 11,1%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 136,3 MMDH contre 111,7 MMDH à fin juin 2021, en augmentation de 22% ou +24,6 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 23,3% et de la fiscalité domestique de 22,1%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 41.683 MDH à fin juin 2022 contre 33.905 MDH un an auparavant, en hausse de 22,9% ou +7.778 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2021, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 161 MDH à fin juin 2022 contre 40 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 41.844 MDH à fin juin 2022 contre 33.945 MDH un an auparavant, en hausse de 23,3% ou +7.899 MDH par rapport à leur niveau à fin juin 2021.

##### - Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin juin 2022 ont atteint 6.779 MDH contre 5.545 MDH un an auparavant, soit une hausse de 22,3% ou +1.234 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 26.923 MDH à fin juin 2022 contre 20.349 MDH à fin juin 2021, enregistrant une hausse de 32,3% ou +6.574 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 92,3% ou +2.851 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 21,6% ou +3.723 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 7.981 MDH contre 8.011 MDH, en diminution de 0,4% par rapport à leur niveau de fin juin 2021 ou -30 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 128 MDH à fin juin 2022 contre 26 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 8.109 MDH contre 8.037 MDH, en hausse de 0,9% par rapport à leur niveau de fin juin 2021 ou +72 MDH.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 82,2 MMDH à fin juin 2022 contre 67,6 MMDH à fin juin 2021, en hausse de 21,6% ou +14,6 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 5.411 MDH à fin juin 2022 contre 4.182 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 87,6 MMDH à fin juin 2022 contre 71,7 MMDH à fin juin 2021, soit une hausse de 22,1% ou +15,8 MMDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 35.135 MDH à fin juin 2022 contre 22.341 MDH un an auparavant, en hausse de 57,3% ou +12.794 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 347 MDH à fin juin 2022 contre 296 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,6 MMDH<sup>4</sup>. A fin juin 2021, l'IS avait enregistré une baisse de 11,8% par rapport à son niveau à fin juin 2020, soit -3.034 MDH (22.637 MDH contre 25.671 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 35.482 MDH à fin juin 2022 contre 22.637 MDH à fin juin 2021, en augmentation de 56,7% ou +12.845 MDH.

#### - Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin juin 2022 ont enregistré une hausse de 5,1% par rapport à leur niveau à fin juin 2021 (25.460 MDH contre 24.215 MDH), soit +1.245 MDH, compte tenu de restitutions de 143 MDH contre 92 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 4,6% ou -102 MDH par rapport à leur niveau de 2021 (2.130 MDH contre 2.232 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 5,3% ou +263 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2021	2022	Evolution en %
<b>IR total</b>	<b>24 307</b>	<b>25 603</b>	<b>5,3%</b>
dont IR prélevé par la DDP	4 997	5 260	5,3%

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juin 2022 se sont établies à 10.575 MDH contre 11.702 MDH à fin juin 2021, en baisse de 9,6% ou -1.127 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.860 MDH à fin juin 2022 contre 3.665 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,9 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 15.435 MDH contre 15.367 MDH un an auparavant, en hausse 0,4% ou +68 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 6.944 MDH à fin juin 2022 contre 5.238 MDH à fin juin 2021, soit +1.706 MDH. Les remboursements de TVA (6.944 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.860 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 2.083 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 9.797 MDH à fin juin 2022 contre 8.461 MDH un an auparavant, soit une hausse de 15,8% ou +1.336 MDH.

#### - Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 40,3%, résultant de recettes brutes de 953 MDH contre 765 MDH et de dégrèvements de 61 MDH à fin juin 2022 contre 129 MDH un an auparavant.

#### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 84 MDH contre 138 MDH, en baisse de 39,1% ou -54 MDH.

A fin juin 2022, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 215 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

## 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 11,1 MMDH contre 12,5 MMDH un an auparavant, en baisse de 11,1% ou -1,4 MMDH, en raison notamment de la diminution des recettes de monopoles (3.936 MDH contre 5.155 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (311 MDH contre 1.262 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 377 MDH), conjuguée à la hausse des versements des CST au budget général (4,5 MMDH contre 2,9 MMDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 3.936 MDH à fin juin 2022 contre 5.155 MDH à fin juin 2021, en baisse de 23,6% ou -1.219 MDH.

Les recettes à fin juin 2022 ont été versées par l'OCP (2 MMDH, soit le même niveau un an auparavant), l'Agence de la conservation foncière (1,2 MMDH contre 2 MMDH) et Bank Al-Maghrib (402 MDH contre 762 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2021	LF 2022	2022	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	762	600	402	67,0%
<b>I.A.M</b>	0	501	0	0,0%
<b>O.C.P</b>	2 000	5 400	2 000	37,0%
<b>ANCFCC</b>	2 000	3 280	1 220	37,2%
<b>Autres</b>	393	4 204	314	7,5%
<b>TOTAL</b>	<b>5 155</b>	<b>13 985</b>	<b>3 936</b>	<b>28,1%</b>

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 2,2%, due pour l'essentiel à la baisse des recettes en atténuation de dépenses de la dette (311 MDH contre 1.262 MDH) et de la redevance gazoduc (7 MDH contre 377 MDH).

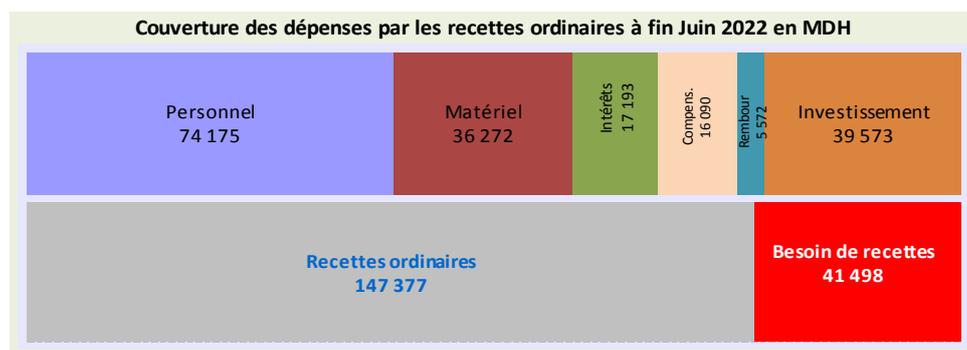
### Structure des recettes ordinaires nettes

A fin juin 2022, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 94,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 37,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Juin 2022				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	37 498	▲ 17,0%	26,4%
	- à l'importation	26 923	▲ 32,3%	19,0%
	- à l'intérieur	10 575	▼ 9,6%	7,5%
2	Impôt sur les sociétés	35 135	▲ 57,3%	24,8%
3	Impôt sur le revenu	25 460	▲ 5,1%	18,0%
4	Droits d'enregistrement	9 797	▲ 15,8%	6,9%
5	TIC prod. énergétiques	7 981	▼ 0,4%	5,6%
6	Droits de douane	6 779	▲ 22,3%	4,8%
7	TIC tabacs manufacturés	5 793	▲ 11,4%	4,1%
8	Monopoles	3 936	▼ 23,6%	2,8%
9	Majorations de retard	892	▲ 40,3%	0,6%
10	Fonds de concours	596	▲ 29,0%	0,4%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juin 2022, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,7% contre 94,4% un an auparavant. Ainsi, à fin juin 2022, 50,3% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,6% aux dépenses de matériel, 11,7% aux intérêts de la dette et 10,9% aux émissions de la compensation.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

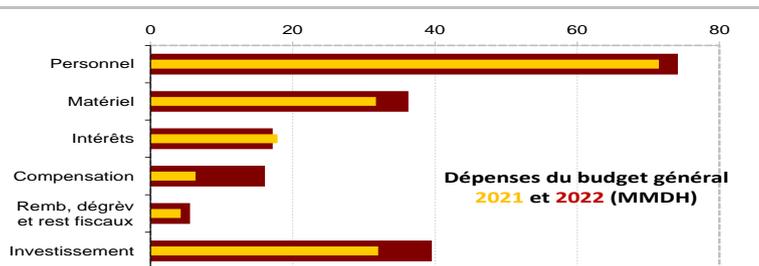
A fin juin 2022, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 328,2 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 49% contre 50% à fin juin 2021. Le taux d'émission sur engagements a été de 81% contre 80% un an auparavant.

Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2022					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	258 984	137 035	132 109	53%	96%
<b>Investissement</b>	100 684	58 614	39 573	58%	68%
<b>C.S.T</b>	211 805	84 602	48 735	40%	58%
<b>SEGMA</b>	4 127	1 864	493	45%	26%
<b>Dette</b>	90 212	46 071	46 071	51%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>665 812</b>	<b>328 186</b>	<b>266 981</b>	<b>49%</b>	<b>81%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

### 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 217,8 MMDH à fin juin 2022, en augmentation de 16,8% par rapport à leur niveau à fin juin 2021, en raison de la hausse de 16,1% des dépenses de fonctionnement, de 23,7% des dépenses d'investissement et de 13,4% des charges de la dette budgétisée<sup>6</sup>.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	113 751	258 119	132 109	51%	16,1%
<b>Investissement</b>	31 999	87 402	39 573	45%	23,7%
<b>Dette</b>	40 613	90 212	46 071	51%	13,4%
<b>TOTAL</b>	<b>186 363</b>	<b>435 733</b>	<b>217 753</b>	<b>50%</b>	<b>16,8%</b>

La hausse des charges de la dette budgétisée de 13,4% s'explique par l'augmentation de 26,8% des remboursements du principal (28,9 MMDH contre 22,8 MMDH) et par la diminution de 3,6% des intérêts de la dette (17,2 MMDH contre 17,8 MMDH).

#### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 132,1 MMDH, dont 74,2 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 3,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 16,7% (31,5 MMDH contre 27 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 89,5% (20,8 MMDH contre 11 MMDH) en raison de l'augmentation de 155,2% des émissions de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	71 514	147 537	74 175	50%	3,7%
<b>Matériel</b>	27 015	55 680	31 514	57%	16,7%
<b>Charges communes</b>	11 000	44 570	20 848	47%	89,5%
dont compensation	6 304	33 020	16 090	49%	155,2%
<b>Dépenses imprévues</b>		2 200			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	4 222	8 132	5 572	69%	32,0%
<b>TOTAL</b>	<b>113 751</b>	<b>258 119</b>	<b>132 109</b>	<b>51%</b>	<b>16,1%</b>

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 32% en raison de l'augmentation des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.860 MDH contre 3.665 MDH).

<sup>6</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 32% en raison notamment de la hausse de 1.195 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 51 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH à fin décembre 2021.

### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juin 2022 se sont établis à 74,2 MMDH contre 71,5 MMDH, en hausse de 3,7% par rapport à leur niveau de fin juin 2021 ou +2,7 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 63,4 MMDH, en augmentation de 3,2%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,5% et des rappels de 29,8% (4.723 MDH contre 3.638 MDH).

### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 36,3 MMDH, en hausse de 14,4% ou +4.561 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (17,6 MMDH contre 15,7 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3 MMDH contre 1,9 MMDH).

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 17.193 MDH à fin juin 2022 contre 17.838 MDH à fin juin 2021, en baisse de 3,6% ou -645 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 3,5% (14.766 MDH contre 15.299 MDH) et de celles de la dette extérieure de 4,4% (2.427 MDH contre 2.539 MDH).

### Compensation

A fin juin 2022, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 16,1 MMDH contre 6,3 MMDH à fin juin 2021, en hausse de 155,2% ou +9,8 MMDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 5.572 MDH contre 4.222 MDH, en hausse de 32% ou +1.350 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (5.411 MDH contre 4.182 MDH) en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA (4.860 MDH contre 3.665 MDH) et des restitutions de l'IS (347 MDH contre 296 MDH).

A fin décembre 2021, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 38,9 MMDH et de 4,6 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>4 182</b>	<b>7 932</b>	<b>5 411</b>	68,2%	29,4%
Impôt sur les sociétés	296	631	347	55,0%	17,2%
Impôt sur le revenu	92	138	143	103,6%	55,4%
TVA intérieure	3 665	6 991	4 860	69,5%	32,6%
Majorations de retard	129	162	61	37,7%	-52,7%
Droits d'enreg. et timbre	0	0	0		
Autres	0	10	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>40</b>	<b>200</b>	<b>161</b>	80,5%	
Droits d'importation	11	36	13	36,1%	18,2%
TIC prod. énergétiques	26	108	128	118,5%	
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	0	1	0		
TVA à l'importation	3	9	20	222,2%	
Autres	0	46	0		
<b>TOTAL</b>	<b>4 222</b>	<b>8 132</b>	<b>5 572</b>	<b>68,5%</b>	<b>32,0%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juin 2022 a été négatif de 1,9 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 7,4 MMDH un an auparavant.

## 2.2.2- INVESTISSEMENT

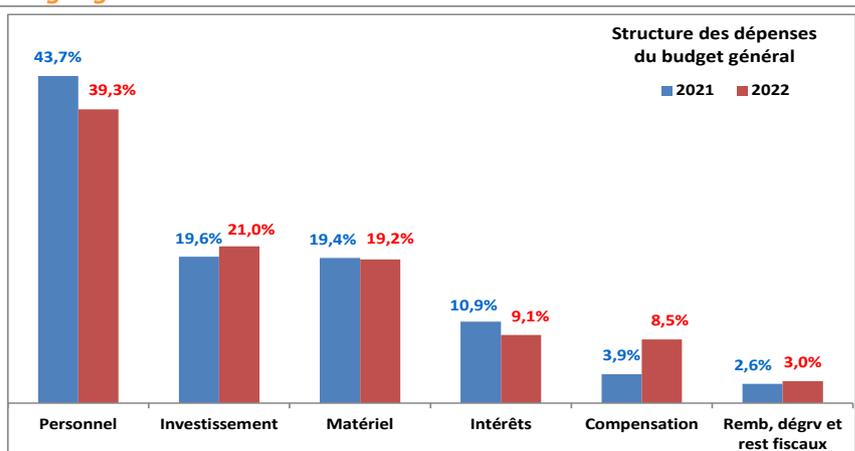
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 39,6 MMDH à fin juin 2022 contre 32 MMDH un an auparavant, en hausse de 23,7% ou +7.574 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 24,7% et des dépenses des charges communes de 22,6%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,3 MMDH contre 12,5 MMDH à fin juin 2021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>31 999</b>	<b>87 402</b>	<b>39 573</b>	<b>45%</b>	<b>23,7%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>16 757</b>	<b>56 543</b>	<b>20 890</b>	<b>37%</b>	<b>24,7%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>15 242</b>	<b>30 859</b>	<b>18 683</b>	<b>61%</b>	<b>22,6%</b>
- Concours divers	12 503	24 790	16 320	66%	30,5%
- Ristournes d'intérêts	45	246	0	0%	
- Autres	2 694	5 823	2 363	41%	-12,3%

## Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juin 2021 et fin juin 2022 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à la hausse de la part des dépenses d'investissement, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



## 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 75,4 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 16,3 MMDH contre 12,5 MMDH à fin juin 2021.

Les dépenses émises ont été de 48,7 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2,2 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 26,7 MMDH.

	RECETTES <sup>(*)</sup>			DEPENSES <sup>(*)</sup>			Flux nets 2022
	2021	LF 2022	2022	2021	LF 2022	2022	
<b>C.A.S</b>	42 573	87 406	62 080	35 212	86 706	39 155	22 925
TVA des Coll.Terr.	15 308	31 905	18 162	13 148	31 905	16 615	1 547
Part régions (IS, IR, ...)	3 721	9 000	5 188	3 530	9 000	2 195	2 993
I.N.D.H	905	3 350	2 004	661	3 350	888	1 116
Soutien prix. prd.alim.	136	600	205	0	600	0	205
F.S. Routier	1 449	2 700	1 681	783	2 700	1 369	312
F.D. Agricole	2 309	4 000	3 188	2 366	4 000	2 888	300
Remploi domanial	695	2 230	6 045	970	2 230	2 887	3 158
Lutte contre chômage	1 063	1 500	1 304	684	1 500	750	554
Dons des pays du CCG	88	700	380	400	0	149	231
Appui Cohés. Sociale	4 828	10 000	7 543	1 563	10 000	1 971	5 572
F.S. Habitat	1 064	2 000	1 164	183	2 000	1 553	-389
Gestion Covid-19	128	0	283	4 479	0	1 151	-868
Autres CAS	10 879	19 421	14 934	6 445	19 421	6 739	8 195
<b>C. Dép. Dotation<sup>(**)</sup></b>	<b>12 514</b>	<b>10 801</b>	<b>13 314</b>	<b>8 144</b>	<b>10 801</b>	<b>9 448</b>	<b>3 866</b>
<b>Autres C.S.T</b>	<b>8</b>	<b>169</b>	<b>32</b>	<b>68</b>	<b>819</b>	<b>132</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55 095</b>	<b>98 376</b>	<b>75 426</b>	<b>43 424</b>	<b>98 326</b>	<b>48 735</b>	<b>26 691</b>

(\*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(\*\*) Comptes de dépenses sur dotation.

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juin 2022, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 885 MDH contre 923 MDH à fin juin 2021, en baisse de 4,1%.

Les dépenses ont été de 493 MDH à fin juin 2022 contre 481 MDH un an auparavant, en hausse de 2,5%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome (*)					
	2021	LF 2022	2022	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>448</b>	<b>0</b>	<b>398</b>		<b>-11,2%</b>
Recettes	861	1 906	830	44%	-3,6%
Dépenses	413	1 906	432	23%	4,6%
<b>Equipement :</b>	<b>-6</b>	<b>0</b>	<b>-6</b>		<b>0,0%</b>
Recettes	62	284	55	19%	-11,3%
Dépenses	68	284	61	21%	-10,3%

(\*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juin 2022, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 58,1% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 52% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 45,3%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2022 en MDH				
	LF 2022	Juin 2022	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>253 738</b>	<b>147 377</b>	<b>58,1%</b>	<b>-106 361</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>230 994</b>	<b>136 296</b>	<b>59,0%</b>	<b>-94 698</b>
Impôts directs	98 622	62 340	63,2%	-36 282
Impôt sur les sociétés	52 078	35 482	68,1%	-16 596
Impôt sur le revenu	43 179	25 603	59,3%	-17 576
Impôts indirects	105 399	57 367	54,4%	-48 032
TVA à l'intérieur	31 337	15 435	49,3%	-15 902
TVA à l'importation	43 109	26 943	62,5%	-16 166
Taxes intérieures de consommation	30 953	14 989	48,4%	-15 964
Droits de douane	12 062	6 792	56,3%	-5 270
Droits d'enregistrement et de timbre	14 911	9 797	65,7%	-5 114
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>22 744</b>	<b>11 081</b>	<b>48,7%</b>	<b>-11 663</b>
Monopole et participations	13 985	3 936	28,1%	-10 049
Domaine	350	232	66,3%	-118
Autres recettes	8 409	6 913	82,2%	-1 496
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>287 193</b>	<b>149 302</b>	<b>52,0%</b>	<b>-137 891</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>216 967</b>	<b>110 447</b>	<b>50,9%</b>	<b>-106 520</b>
Personnel	147 537	74 175	50,3%	-73 362
Autres biens et services	69 430	36 272	52,2%	-33 158
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>29 074</b>	<b>17 193</b>	<b>59,1%</b>	<b>-11 881</b>
Intérieure	24 390	14 766	60,5%	-9 624
Extérieure	4 684	2 427	51,8%	-2 257
<b>2.3- Compensation</b>	<b>33 020</b>	<b>16 090</b>	<b>48,7%</b>	<b>-16 930</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>8 132</b>	<b>5 572</b>	<b>68,5%</b>	<b>-2 560</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>87 402</b>	<b>39 573</b>	<b>45,3%</b>	<b>-47 829</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 14,4 MMDH à fin juin 2022 contre un déficit budgétaire de 27,3 MMDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2 MMDH à fin juin 2022 contre 9,7 MMDH à fin décembre 2021, soit une diminution de 7,7 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 22,1 MMDH contre un besoin de financement de 47,6 MMDH à fin juin 2021 et d'un flux net positif de 116 MDH du financement extérieur contre un flux net positif de 3,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 22 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 44,1 MMDH à fin juin 2021.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juin 2022, le financement extérieur net a été positif de 116 MDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 4.947 MDH et les tirages ont été de 5.063 MDH, dont 2,4 MMDH auprès de la BIRD et 1,8 MMDH auprès de la BAD.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 MMDH contre 24,1 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 2,1 MMDH contre 13,5 MMDH à fin juin 2021 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 2,6 MMDH contre une ponction de 3,7 MMDH à fin juin 2021 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de juin 2022 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début juillet, les avances aux régisseurs, ...

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 90,2 MMDH à fin juin 2022 contre 88,1 MMDH à fin décembre 2021, en hausse de 2,1 MMDH.

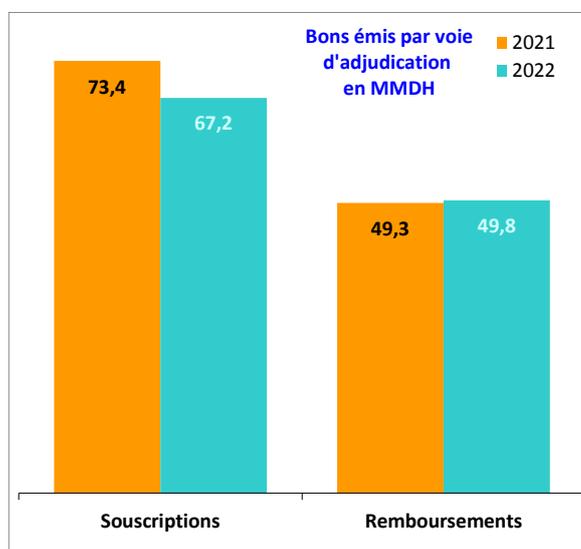
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,7 MMDH contre 5,3 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 3,5 MMDH effectués en juin 2022 et dont le remboursement n'intervient qu'en juillet 2022.

### Dette intérieure

S'élevant à 668,7 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 2,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2021. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 17,4 MMDH, résultant de souscriptions pour 67,2 MMDH et de remboursements pour 49,8 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 24,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 73,4 MMDH et de remboursements pour 49,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2021	Souscrip.	Rembour.	2022	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>646 633</b>	<b>67 172</b>	<b>49 752</b>	<b>664 053</b>	<b>2,7%</b>
13 semaines	600,0	3 847,5	600,0	3 848	
26 semaines	1 100,0	4 280,0	1 100,0	4 280	
52 semaines	23 969,5	10 381,0	15 552,3	18 798	
2 ans	78 192,2	18 404,0	7 272,6	89 324	
5 ans	170 632,7	18 108,2	13 112,6	175 628	
10 ans	133 929,3	9 435,7	9 664,0	133 701	
15 ans	123 076,1	2 093,0	2 450,0	122 719	
20 ans	78 383,8	0,0	0,0	78 384	
30 ans	36 749,0	622,1	0,0	37 371	
<b>Autres</b>	<b>3 713</b>	<b>4 167</b>	<b>3 272</b>	<b>4 608</b>	<b>24,1%</b>
<b>Total</b>	<b>650 346</b>	<b>71 339</b>	<b>53 024</b>	<b>668 661</b>	<b>2,8%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juin 2022 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 8,6 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	2 036,6	
2 ans	1 739,3	
5 ans	2 297,1	4 475,5
10 ans	2 532,9	3 548,3
15 ans		842,6
<b>Total</b>	<b>8 605,9</b>	<b>8 866,4</b>